

Recherches sociographiques



Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique

Réal Boisvert

Volume 30, Number 1, 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056432ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056432ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Boisvert, R. (1989). Review of [*Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*]. *Recherches sociographiques*, 30(1), 152–153. <https://doi.org/10.7202/056432ar>

Conseil des affaires sociales, *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*, Chicoutimi, Gaëtan-Morin, 1989, 124 p.

Il s'agit d'une adaptation des travaux de Charles Côté, qui ont connu dans le petit milieu des affaires sociales une certaine diffusion. Sous la plume d'Yvon Leclerc, on retrouve l'idée selon laquelle la prospérité relative des dernières années cache une dynamique réelle de décroissance, de dépeuplement et de paupérisation de tout un pan du Québec. Ce recul affecte les communautés de l'arrière-pays et certains groupes sociaux qui peuplent ou qui errent dans les centres-villes de Montréal, de Québec et des capitales régionales, telles que Trois-Rivières et Rimouski. Ainsi, malgré les valeurs rassurantes des indices économiques récents, le Québec se scinde inexorablement en deux pays distincts, rassemblant, d'un côté, les populations jeunes et prospères des banlieues et, de l'autre, les personnes vieillissantes qui cumulent un ensemble de problèmes et de déficits divers. Tout concourt à faire la preuve, si besoin était, que la richesse et la pauvreté ne se distribuent pas au hasard sur un territoire, mais se concentrent et se développent en des lieux précis.

Pour arriver à ce constat, les chercheurs se sont adonnés empiriquement à refaire la carte de la province selon des divisions territoriales diverses (secteurs de recensement, districts de C.L.S.C., M.R.C.) et à partir de différents indicateurs. L'un de ceux-ci, le taux d'inoccupation, s'avère particulièrement révélateur. Dans les agglomérations où plus de 50% de la population dépend d'un tiers pour vivre, on observe un déclin démographique, une chute appréciable de la natalité, une diminution des 19-34 ans, une augmentation des personnes âgées, une espérance de vie plus basse, une proportion plus grande de logements insalubres, des taux de morbidité systématiquement supérieurs, etc. Cette relation entre un ensemble de variables « sociodémographiques » et le taux d'inactivité se vérifie pour tout le Québec. Au terme de ce « recomptage », on constate que des villages entiers sont — l'expression n'est pas trop forte — au bord de l'agonie.

À partir de là, la tentation est grande d'accuser la politique de développement régional de nous conduire à la faillite. L'État québécois, en effet, apparaît comme étant responsable de la croissance et de la décroissance, ou encore, au dire de Samir Amin naguère, comme l'un des principaux artisans de l'avancement du sous-développement.

Le gros des investissements publics est concentré dans la métropole et dans les capitales provinciale et régionales. (Incidentement, la participation des fonds publics dans l'économie québécoise est équivalente à environ la moitié du produit intérieur brut.) L'effet d'entraînement sur la valeur des immobilisations, entre autres, fait en sorte que les populations des centres-villes, contrairement aux fonctionnaires qui peuplent les banlieues, doivent consacrer une partie toujours plus grande de leur revenu pour se loger. De la même façon, la force centripète des activités gouvernementales attire, depuis les zones rurales où ils habitaient jusque-là, les mères célibataires en demande de services et les jeunes adultes en quête d'emploi. Urbains et ruraux paient des taxes; pourtant seuls quelques-uns parmi les premiers profitent, en retour, des investissements directs du gouvernement. Pourtant, les habitants des villages, malgré leur indigence forcée et leur décroissance démographique, doivent eux aussi entretenir collectivement des infrastructures et se doter d'un minimum de services. D'un côté donc, l'assistance et la survivance, de l'autre, la croissance et le développement.

Cette logique des inégalités fait que les maux ne s'abattent pas sur les êtres de façon aléatoire ou isolée, comme c'est le cas parmi les riches. Les démunis en sont les plus affligés parce que, bêtement, ils sont plus vulnérables (moins robustes, moins résistants, moins avertis, etc.). Et cette fragilité est la résultante, avant tout, des conditions d'existence précaires avec lesquelles ils doivent composer. Comble de malheur, certains utilisent plus rarement les services de santé, par rapport à d'autres catégories de citoyens, en raison très souvent de leur éloignement des ressources, ou mieux, en raison de la méconnaissance de leur existence.

Tout gestionnaire ou planificateur de services enrichira sa vision des choses de celle du travailleur de la santé qu'est l'auteur. Au lieu de penser en termes abstraits, comme souvent le sont la santé mentale ou la santé cardio-vasculaire par exemple, il pourra le faire selon une approche de population. Puisque certains groupes sociaux cumulent à peu près tous les problèmes de santé, aussi bien intervenir auprès d'eux. On fera d'une pierre deux coups. Ensuite, quiconque se préoccupe de prévention reconnaîtra à quel point la réduction des inégalités, davantage que la grosse quincaillerie médicale, risque de faire baisser pour de vrai les taux de mortalité et de morbidité. Pour ce faire, le Conseil des affaires sociales propose un développement réel tournant autour de trois grands axes d'action : le démographique, le social et l'économique.

*Deux Québec dans un arrive à point nommé. Il va plus loin que d'illustrer la relation, maintes fois démontrée, entre la santé et la pauvreté. Il dresse pour toute une société le bilan de son évolution. À l'actif, quelques pôles de croissance et, au passif, de vastes zones en voie de désintégration sociale, économique et culturelle. En plus d'identifier l'État comme largement responsable du développement inégal du Québec, il démasque ou décape les discours à saveur sociale-démocrate des dernières années. Il fait comprendre que, derrière des mots comme *accessibilité, universalité et gratuité*, se cache un jeu de rapports de forces qui favorise toujours les mêmes. Tout s'est passé comme si la réforme des années soixante avait eu un effet nul, sinon néfaste, sur la distribution des chances d'être riche et en santé.*

À l'heure où, dans la foulée du rapport Rochon, le gouvernement s'apprête à revoir l'organisation des services de santé, qu'il soit permis de douter que, par exemple, la création des régies régionales vienne conjurer la bipartition du Québec. Au contraire ! La « recentralisation » régionale (ressources, budgets et services) n'accélénera-t-elle pas notre sous-développement national ?

Réal BOISVERT

*Département de santé communautaire,
Centre hospitalier Sainte-Marie.*

Jacques-T. GOUBOUT, *La démocratie des usagers*, Montréal, Boréal, 1987, 192 p.

Après un bilan de ses recherches empiriques sur la participation du citoyen dans les groupes populaires et dans les syndicats (*La participation contre la démocratie*), Jacques Goubout, beaucoup plus théorique, tente maintenant de cerner la place de l'utilisateur des